



INFONZ

Echos des syndicats et sections syndicales de l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



N° 31 - 4 ème année : décembre 2017.

Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : www.ulfonz44600.fr

Mail : ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr

Permanence Juridique : Mardi après-midi sur rendez-vous.

Permanence AFOC : sur rendez-vous.

Permanence Retraités : Jeudi après-midi.

Union Confédérale des Retraités

Assemblée Générale à Branville (14)

23 et 24 novembre

**Halte aux attaques contre
les retraités !**



L'Union locale était bien représentée.

« La mobilisation de tous les retraités FO, aux côtés des actifs, des chômeurs et des jeunes est impérative ... »



**28 novembre : gros succès de la
Conférence Nationale des
délégués FO des EHPAD**

**MOBILISATION NATIONALE
Jeudi 30 janvier**

A l'appel de FO
rejoint par CGT, CFDT, UNSA et CFTC



Les délégués de l'UL présents

FO contre l'ouverture d'Auchan les dimanches 24 et 31 décembre.

On se souvient de la réussite de l'action de deux semaines, menée en décembre 2014, par le syndicat FO, contraignant la direction à renoncer à ses projets d'ouverture les dimanches 14 et 21 décembre (*Infonz n°7 - déc. 2014*)

Trois ans après : rebelote ! Le directeur prétend ouvrir les dimanches 24 et 31 décembre de 8 h 30 à 12 h 30.

Explications de **Philippe Fraud** délégué syndical FO et **Didier Gandon** élu titulaire FO au CE.

Didier : il était acté au compte rendu du CE du 17 janvier 2017 : « *Il n'y aura pas d'ouvertures de dimanches en 2017 suite à un problème de procédures non respectées par le maire de Trignac* » !

La loi autorise en effet le maire de Trignac à supprimer un repos hebdomadaire le dimanche (12 maximum dans l'année) dans les commerces de détails non alimentaire, à condition d'en arrêter la liste avant le 31 décembre pour l'année suivante ... Or l'an dernier, les 4 dates annoncées au conseil municipal n'étaient pas les mêmes que celles présentées aux syndicats. Suite à ce vice de procédure, l'avis du conseil avait été défavorable.

Philippe : sans doute suite à la venue du Directeur régional d'Auchan, notre directeur a décidé de revenir là-dessus, en s'affranchissant de notre convention collective et en utilisant un article du Code du travail (3132-13) « *Dans les commerces de détail alimentaire, le repos hebdomadaire peut être donné le dimanche à partir de treize heures* » ... Pas besoin de dérogation dans ce cas. Mais, encore faut-il que l'activité exclusive ou principale soit la vente de denrées alimentaires au détail !



Didier Gandon

Didier : pour justifier l'application de cet article du code du travail, le directeur prétend que le

chiffre d'affaires alimentaire du magasin est de 71 % (2016). Ce que nous contestons : d'une part il prend en compte le chiffre d'affaires hors essence (un gros poste), et d'autre part il ajoute aux produits de bouche les produits de grande consommation (hors « frais »), comme la parfumerie, les aliments pour animaux, la lessive etc. ! Selon nos propres calculs ce ne serait plus que 53 % du CA, impossible de parler de « commerce de détail alimentaire » dans ces conditions !

Philippe : il y a d'autres réglementations dont le directeur veut d'affranchir, comme l'arrêté préfectoral du 26 janvier 1995 sur les métiers de la boulangerie, de la pâtisserie et de la viennoiserie.



Philippe Fraud

Didier : à cela s'ajoute les manières « cavalières » de notre directeur, s'affranchissant des procédures de consultation des représentants du personnel, notamment le CHSCT extraordinaire convoqué sans tenir compte des délais légaux, ou l'absence d'information pour consultation des IRP des entreprises prestataires comme GSF (nettoyage) !

Philippe : sur tous ces sujets nous avons donc entrepris des démarches en direction de l'inspection du travail et de la sous-préfète de St Nazaire

S'il le faut nous engagerons aussi des actions en appelant les salariés à se mobiliser. Notre délégué central FO, **Pascal Saeyvoet** vient d'ailleurs sur place nous soutenir dès mardi soir

Didier : outre les conditions de travail des salariés, notre combat s'inscrit aussi pour défendre l'emploi dans les petits commerces, les marchés ... une étude chiffrerait à 140 sur l'agglomération les emplois menacés par la généralisation d'ouverture des hypers le dimanche.

A SUIVRE

3 élus soutiennent les agents de l'EPMS de Mindin.

Les agents sont toujours mobilisés pour :

- L'affectation de 4 postes équivalents temps plein (ETP) supplémentaires au sein de l'EPMS
- Le retour à la journée de 7h42 pour les agents contractuels.



AG du 5 décembre

Ils ont reçu le soutien de **Mr Haury député** (ancien maire de St Brévin). Dans deux courriers, en date du 17 nov., au président du Conseil départemental et au responsable de l'ARS Pays de Loire il écrit notamment : (extraits)

« J'ai été sensible aux difficultés exprimées par les personnels ... Il semble que les personnes reçues dans cet EPMS présentent des spécificités de handicap qui pourraient justifier une attribution plus généreuse de moyens ... Il est constaté que la fatigue des agents souvent en congé de maladie, entraîne des perturbations Je sollicite votre attention pour faciliter une sortie de crise qui respecte les intérêts de tous les acteurs ».

De son côté, **Mr Morez, maire de St Brévin** écrit aux mêmes destinataires le 5 décembre :

« ... Médecin à l'EPMS depuis 26 ans, je connais parfaitement l'Etablissement, son évolution et les contraintes liées aux pathologies lourdes des résidents ... Les personnes en situation de handicap accueillies à l'EPMS doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement adéquat et de qualité ... Conscients de la pénibilité de ces métiers ... je vous demande de réfléchir à des propositions afin de trouver une solution à cette situation de crise, qui ne peut perdurer ... »



Mobilisation du 7 décembre à Savenay

Le 7 décembre, 70 agents ont débrayé devant l'ESAT de Savenay, établissement où se tenait au même moment un Conseil d'administration en présence de la Directrice Me Gilles-Garaud. A

cette occasion, l'intersyndicale FO-CGT a rencontré **Mr Klein, Maire de Savenay**, qui s'est engagé lui aussi à appuyer leurs revendications.

Face à l'annulation unilatérale par la direction, de l'Arbre de Noël des enfants du personnel !! un nouveau débrayage a eu lieu le 14 décembre



Malaise à DAHER SOCATA 44

Cadres et non-cadres, le syndicat FO constate ;

« La multiplication des accidents et arrêts maladie (burn out) - la souffrance physique et mentale des salariés - une pression de plus en plus forte pour atteindre les objectifs - une augmentation des charges de travail sans ressources adaptées - une ambiance et des relations de travail dégradées - une démotivation quasi unanime et très inquiétante pour l'avenir - le non-respect des règles de sécurité et travail en mode dégradé - la dérive des horaires de travail, des salariés fatigués ... »



Face à ce constat, **FO demande l'ouverture de concertations sur les conditions de travail des salariés**, impliquant les représentants des

organisations syndicales, le CHSCT, les managers, le service médical, le service social, les ressources humaines et les directeurs opérationnels.

Info de Bertrand Bauny

Le syndicat FO des lycées et collèges demande

le retrait du « Plan Etudiants »

Ce projet de loi « relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants » articule la réforme du bac et la sélection à l'entrée de l'université et bouleverse l'un et l'autre.

Les fédérations FNEC FP-FO, FSU, FERC CGT, avec Sud Education, l'UNEF, l'UNL, le SGL ont réaffirmé leurs revendications dans un communiqué commun :

« - le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire (...)
« - l'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac (...) »



L'avis du Conseil Supérieur de l'Education est défavorable au projet de loi :

- **42 voix contre** : FO ; FSU ; CGT ; Solidaires ; FCPE ; UNEF ; Lycéens
- 30 voix pour : SNALC ; UNSA ; CFDT ; MEDEF
- 2 abstentions : FAGE

Info du SNFOLC St Nazaire

APL : pas d'économie sur le dos des locataires ! Maintien intégral des aides au logement

Dans le cadre de l'appel national à mobilisation, s'est tenu samedi 7 décembre à 15 h. un rassemblement devant la sous-préfecture de St Nazaire à l'appel de l'AFOC, la CLCV et la CNL.

Intervention de Geneviève Courjal au nom de l'AFOC St Nazaire :



« Vous le savez, le gouvernement a annoncé une baisse de l'APL de 5 € au 1^{er} octobre 2017 puis d'environ 60 € par mois à partir de janvier 2018. Pour vos bailleurs qui devront baisser les loyers d'autant, c'est 9 millions d'€ en moins.

Cette baisse ne vous fera rien gagner. En effet, vous perdrez beaucoup, car cela veut dire : moins de rénovation de logements, moins de constructions mais aussi moins de travail pour les salariés des entreprises du bâtiment.

Avec un taux de chômage aussi élevé, cette loi ne va rien arranger. Ce seront encore les plus démunis qui paieront pour les plus riches !

L'APL va baisser mais qu'en est-il pour les locataires qui ne touchent pas l'APL ? Partons-nous vers une augmentation des loyers pour compenser les baisses envers les allocataires ?

Nous, associations de défense des locataires, avons décidé de nous mobiliser afin d'exiger le retrait de cette décision, pour tous les locataires qu'ils touchent ou non l'APL.

L'AFOC est solidaire de tous les locataires, l'AFOC est solidaire des travailleurs des entreprises du Bâtiment, l'AFOC est solidaire de tous les salariés.



Le logement social constitue une pièce essentielle de notre système de solidarité. C'est ce système de solidarité à la Française qui permet à notre pays de faire face aux mutations économiques et sociales du 21^{ème} siècle et de protéger les plus faibles.

Vous l'aurez compris, l'heure est grave et nous devons nous battre contre cette mesure susceptible de réduire à néant tous nos efforts pour améliorer le quotidien des locataires.

L'AFOC reste résolument engagée pour la défense de notre système de logement social ».



Militants FO de l'UL présents

Agenda

- Lundi 25 décembre : Fête de Noël
- Lundi 1er janvier : Fête du nouvel an

- Lundi 8 janvier : AG des transports
- Jeudi 11 janvier : CA de l'UDR 44
- Mardi 16 janvier : AG des territoriaux
- Mardi 23 janvier : CE de l'UL
- Jeudi 25 janvier : AG des hospitaliers
- Jeudi 30 janvier : mobilisation nationale des agents des EHPAD
- Jeudi 8 février : AG de l'Association des retraités

Formation syndicale à l'UL

- 26 février au 2 mars : découverte de FO et moyens d'action du syndicat
- 8 au 12 octobre : rôle et fonctionnement du CHSCT

Infonz vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2018.